OFFRE D'EMPLOI DE DIRECTEUR.TRICE D'ÉCOLE

Rentrée 2024

Le **réseau des établissements de l'Assomption**, relevant des Religieuses de l'Assomption, congrégation éducative aux dimensions internationales, recherche **un directeur.trice d'école maternelle et élémentaire pour sa structure de Saint-Gervais-les-Bains (74)**, suite au départ à la retraite de la directrice actuelle.

L'école compte 90 élèves répartis en 4 classes. Elle fait partie d'un ensemble scolaire comprenant un collège de 110 élèves, un lycée professionnel de 150 jeunes et deux résidences de vacances.
Vous aurez en charge la coordination pédagogique de l'école et sa gestion administrative et technique, pour laquelle vous serez secondé par une assistante et une attachée de gestion. L'équipe est formée de 9 professeurs et de 2 salariés qu'il vous faudra encadrer et animer. Vous aurez un quart temps de décharge hebdomadaire de direction et conserverez un temps complémentaire d'enseignement au sein d'une classe de primaire.

Il s'agit d'une école à taille humaine, ouverte à tous les profils d'élèves et pleine de vie. Vous aurez à cœur de poursuivre les projets mis en place, comme celui de l'enseignement de l'anglais en immersion, de la pédagogie Montessori et de la formation de médiateurs élèves. Vous saurez développer des activités complémentaires liées au sport ou à la culture sportive et scientifique. Votre rôle sera aussi de veiller aux conditions de travail des élèves et des adultes et de développer la dimension pastorale de l'établissement, qui prend sa source dans le Projet Apostolique et Educatif de l'Assomption (PAEA).

Même si la rentrée scolaire et l'organisation scolaire sont préparées par la directrice en partance, un temps de tuilage est prévu avant votre prise de fonction, ainsi qu'une semaine de formation durant l'année scolaire. Vous bénéficierez aussi du réseau des chefs d'établissement d'Assomption France, avec des points de rencontre au cours de l'année.

Contractuellement, le poste de directeur.trice d'école est un contrat de droit privé, complété par le salaire de l'Education Nationale. Ainsi, la personne doit être titulaire du concours d'enseignement, le CRPE ou similaire, et avoir au minimum une année d'expérience d'enseignement dans une classe du 1er degré. Les compétences attendues sont celles développées dans le référentiel des métiers du professorat et de l'éducation.

La rémunération est fixée à partir du Statut des chefs d'établissement et sera affinée en fonction du profil et de l'expérience du candidat, au regard de la grille de classification. La mutuelle santé est prise en charge en totalité par l'employeur. Une aide à la recherche d'un logement peut être envisagée, au même titre qu'une indemnité logement. Le candidat bénéficiera d'un PC et téléphone professionnel.

Adresser sa candidature (Lettre de motivation et CV)
à Monsieur Anthony ODIN,
Délégué de tutelle pour le réseau des établissements de l'Assomption
à l'adresse mail suivante :
assomption.france@gmail.com